

E5 - BTS Services Informatiques aux Organisations (SIO)
parcours SISR

C6 – VERIFICATION DU RESPECT DES RÈGLES D'UTILISATION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES

Présenté par:

MECHRAFI-LACROIX Steven

Année académique : 2024/2026

Objectifs du document

Ce document a pour objectif de présenter la **vérification du respect des règles d'utilisation des ressources numériques** au sein de l'organisation. Cette démarche s'appuie principalement sur la rédaction et la mise en application d'une **charte informatique**, document de référence qui encadre l'usage du système d'information par les utilisateurs.

Il aborde notamment :

1. **Le rôle et l'intérêt d'une charte informatique** : pourquoi encadrer l'usage des ressources numériques.
 2. **La création d'une charte informatique** : structure, contenu et mise en application.
-

Rôle et intérêt d'une charte informatique

La **charte informatique** (ou charte d'utilisation des ressources numériques) est un document qui définit les **règles d'utilisation** du système d'information : matériel, logiciels, réseau, messagerie, accès Internet et données. Elle précise ce qui est autorisé, ce qui est interdit, et les responsabilités de chacun.

Elle poursuit plusieurs objectifs :

- **Protéger l'organisation** : limiter les risques de sécurité (virus, fuite de données, usage non maîtrisé).
- **Responsabiliser les utilisateurs** : faire connaître les bons usages et les comportements à éviter.
- **Encadrer juridiquement** : fixer un cadre opposable en cas d'usage abusif et préciser les modalités de contrôle.
- **Préserver les ressources** : éviter le gaspillage et le détournement des moyens informatiques.

La charte a une **valeur juridique** lorsqu'elle est portée à la connaissance des utilisateurs et, idéalement, annexée au règlement intérieur de l'organisation.

Créer une charte informatique

La rédaction d'une charte suit une démarche structurée, de la définition de son champ d'application jusqu'à sa diffusion et son acceptation par les utilisateurs.

Le contenu d'une charte

Une charte informatique complète aborde généralement les rubriques suivantes :

Rubrique	Contenu
Objet et champ d'application	But de la charte et personnes concernées (salariés, prestataires, stagiaires)
Usage du matériel	Règles d'utilisation des postes, périphériques et équipements
Usage des logiciels	Logiciels autorisés, interdiction d'installation non validée, respect des licences
Accès Internet	Usages autorisés, sites/contenus interdits, usage professionnel/personnel
Messagerie	Bon usage de la messagerie, confidentialité, pièces jointes
Sécurité et mots de passe	Règles de mots de passe, verrouillage de session, signalement des incidents
Protection des données	Respect du RGPD, confidentialité des données traitées
Contrôle et sanctions	Modalités de surveillance, conséquences en cas de non-respect

Étapes de rédaction

1. **Définir le périmètre** : identifier les ressources concernées et les utilisateurs visés.
2. **Recenser les règles** : lister les usages autorisés et interdits pour chaque type de ressource.
3. **Intégrer les obligations légales** : prendre en compte le RGPD (protection des données personnelles) et le droit du travail (information des salariés, proportionnalité du contrôle).
4. **Rédiger le document** : utiliser un langage clair et accessible, structuré par rubriques.
5. **Faire valider** : soumettre la charte à la direction et, le cas échéant, aux représentants du personnel (CSE).
6. **Diffuser et faire signer** : porter la charte à la connaissance de chaque utilisateur et recueillir son acceptation (signature ou validation électronique).

Mise en application et vérification du respect

Une fois la charte diffusée, il est nécessaire de **vérifier qu'elle est respectée** :

- **Sensibilisation** : informer et former régulièrement les utilisateurs sur les bonnes pratiques.

- **Contrôles techniques** : mettre en place des outils de filtrage (proxy, pare-feu), de journalisation et de supervision, dans le respect du cadre légal et après information des utilisateurs.
- **Suivi des incidents** : analyser les écarts constatés (installation de logiciels non autorisés, accès à des sites interdits) et rappeler les règles si nécessaire.
- **Mise à jour** : réviser la charte périodiquement pour l'adapter à l'évolution des usages et des technologies.

La vérification du respect doit rester **proportionnée et transparente** : les contrôles ne peuvent porter une atteinte excessive aux droits des personnes, et les utilisateurs doivent être informés de leur existence.

Synthèse

La **charte informatique** est l'outil central de la vérification du respect des règles d'utilisation des ressources numériques. Elle définit un cadre clair des usages autorisés et interdits, responsabilise les utilisateurs et protège l'organisation sur les plans technique et juridique.

Son efficacité repose sur trois conditions : une **rédaction claire et complète**, une **diffusion accompagnée d'une acceptation** par les utilisateurs, et un **suivi régulier** combinant sensibilisation et contrôles techniques proportionnés, dans le respect du RGPD et des droits des personnes.